

# Diwan : 30 ans d'expérience confirment le choix de l'immersion

Après 30 ans d'expérience, les tests le montrent : **Diwan, plus que jamais nécessaire pour obtenir des bretonnants actifs**

Le niveau de français ou de mathématiques des élèves de Diwan est évalué chaque année, grâce aux tests organisés par l'Education nationale en CE 2 et à l'entrée en 6°. L'analyse de ces évaluations montre que le niveau est bon, ce que corroborent les résultats aux examens et au baccalauréat. Le lycée de Carhaix se situe toujours parmi les meilleurs de Bretagne.

Ce qui manquait, paradoxalement, c'était une évaluation externe du niveau en breton. Même si les parents sont généralement plus sensibles aux résultats en français ou en mathématiques, il s'agit d'un point essentiel. En effet, et particulièrement depuis la décision du Conseil d'Etat de novembre 2002, bloquant son intégration dans l'Education Nationale, la nécessité de l'existence de Diwan pouvait être remise en cause. Certains politiques n'ont pas hésité à dire que Diwan n'avait plus de raison d'être puisque les classes à parité horaire, mieux intégrées dans les structures constitutionnelles et éducatives françaises, suffiraient largement.

## Une nécessité, après une longue attente.

Des parents eux-mêmes se demandaient si la qualité de l'enseignement dispensé par Diwan justifiait tous les efforts nécessaires pour maintenir leur école, d'autant plus que les élèves issus des écoles primaires à parité horaire réussissaient généralement leurs études quand ils intégraient le secondaire à Diwan. Il manquait donc une évaluation généralisée et sérieuse des acquis en breton des élèves de l'ensemble des deux systèmes pédagogiques, pour savoir ce qu'il en était réellement.

Cette évaluation a été faite en juin 2003. La publication des résultats s'est faite attendre 3 ans. Les responsables de Diwan ont régulièrement demandé, relayés en cela par la Région, que soient publiés distinctement les chiffres de l'enseignement par immersion et ceux du modèle paritaire, afin de pouvoir évaluer les deux systèmes. Il importe d'analyser ces données selon les méthodes pédagogiques (parité ou immersion) et non bien sûr de mettre en concurrence les filières publique, catholique et Diwan.

## La validité des tests

Avant de parler des résultats, il est nécessaire de rappeler les modalités de cette évaluation. Elle a été menée sous la direction de l'Education nationale, par des représentants des trois filières qui se sont attachés à élaborer des questionnaires de niveau suffisamment élevé pour être significatifs.

L'ensemble des élèves de CM2, toutes filières confondues, ont été testés à l'écrit. Pour l'oral, 1 élève sur trois a été tiré au sort. Pour les élèves Diwan, les tests ont été conduits par des cadres pédagogiques de Diwan et de l'Education nationale selon les modalités définies par la commission d'évaluation.

# Div yezh : le bilinguisme breton / français dans l'enseignement public

## L'enseignement bilingue public

1982-2006, bientôt 25 ans d'enseignement bilingue public.

L'enseignement bilingue public est né de la volonté de quelques militants de mettre le breton au service des enfants au sein de l'école publique. Ce breton tant méprisé devenait une langue de l'école, une langue de communication, une langue de la société. Le chemin parcouru depuis est considérable. Les premiers bénéficiaires sont d'ailleurs les enfants. L'Education Bilingue, français-breton, est une ouverture sur nous-mêmes et sur les autres, un gage de citoyenneté.

En 1982, les circulaires Savary, alors ministre de l'Education Nationale, permettaient d'ouvrir des classes bilingues dans l'Enseignement public. Dès 1983, quelques pionniers se lancent dans l'aventure et 3 écoles ouvrent à Lannion, Rennes et St Rivoal avec 35 élèves en tout. Ensuite, le nombre d'élèves s'accroît de plus en plus vite, 500 élèves en 1990, 1000 en 1995, 2000 en 1999 et 3000 en 2002 et presque 4000 aujourd'hui. Les écoles publiques qui proposent un enseignement bilingue se sont aussi multipliées : 11 en 1990, 19 en 1995, 34 en 1999 et aujourd'hui, 60 écoles maternelles, 57 écoles primaires, 12 collèges et 6 lycées dans les 5 départements bretons.

## La pression des parents

Cette montée en puissance rapide ne fut possible que grâce au travail militant et à une pression exercée sur l'Education Nationale. Cette pression s'exerce dans deux sens. Le premier consiste comme pour les autres parents d'élèves à obtenir des postes et les meilleures conditions d'enseignement possibles pour nos enfants. Le deuxième est plus spécifique à Div Yezh. Il faut informer encore et toujours pour créer de nouvelles classes bilingues, obtenir des textes réglementaires, des autorisations diverses qui seuls permettent une cohérence de l'enseignement bilingue. Parmi ces avancées, on peut citer l'obtention du cursus universitaire complet en breton, licence puis DEUG, le droit de passer une partie du brevet puis du Bac en breton, le concours spécial de recrutement de professeurs des écoles, la création d'un département breton à l'IUFM de St Brieuc, la signature de la Convention additionnelle sur le bilinguisme entre l'Etat et les collectivités locales de Bretagne, etc... Autant d'avancées qui sont le fruit de notre travail et de celui de nos partenaires (Diwan, Dihun, UGB, CCB,...).

## Le bilinguisme avec les langues bretonne et française.

Chaque étape gagnée a été une reconnaissance de fait de nos langues et de notre type d'enseignement et ce pour nos enfants. N'oublions pas que la philosophie des créateurs de Div Yezh était : " le breton au service des enfants ". Je sens déjà dans tes yeux lecteur un certain scepticisme. Que de fois n'ai-je entendu ce refrain, agrémenté parfois d'une pointe de mépris : " mais qu'allez vous donc faire avec votre breton ? " ou encore : " le breton à quoi ça

La correction des tests s'est également faite de façon conjointe par des membres de Diwan ou de l'Education nationale en respectant les grilles de correction établies. La validité des résultats est donc totale.. Les chiffres montrent que des élèves du modèle bilingue paritaire atteignent des compétences équivalentes à celles des élèves de Diwan, mais Diwan permet à la totalité des élèves d'acquérir de réelles compétences en breton. La performance des élèves de Diwan apparaît nettement à l'oral, et particulièrement en ce qui concerne l'expression. 82% des élèves de Diwan sont capables de restituer oralement leurs acquis linguistiques. Il est tout aussi important de constater qu'à Diwan aucun élève n'a été mis en échec par les tests de compréhension ou d'expression orale.

Ces chiffres doivent faire réfléchir à la différence entre bretonnants actifs (qui parlent) et bretonnants passifs (qui comprennent mais ne parlent pas). Dans l'ensemble, Diwan produit des bretonnants actifs, qui pourront faire du breton une de leurs langues quotidiennes et le transmettre.

Résultats (en pourcentage des élèves atteignant le niveau)				
	1 = objectif atteint	2 = partiellement atteint	3 = non atteint	
Domaines de compétence	immersion (DIWAN)		parité horaire (public et privé)	
	Compréhension écrite	1 69%	2 31%	3 0%
	Expression écrite	1 33%	2 63%	3 4%
Compréhension orale	1 96%	2 4%	3 0%	
	Expression orale	1 82%	2 18%	3 0%

## Des explications assez simples.

Pourquoi Diwan permet d'atteindre de tels résultats ? Il faut rappeler ses caractéristiques pédagogiques :

- une formation de qualité axée sur les acquis pédagogiques et linguistiques ;
- une cohérence pédagogique de la maternelle à la terminale, avec notamment une totale continuité entre la grande section de maternelle et le CP, assurant l'apprentissage de la lecture en breton ;
- le fonctionnement par école et non par classe au sein d'une école, même s'il est de plus en plus difficile de faire parler les élèves entre eux en breton dans les cours de récréation ;
- les aides-maternelles et les employés non enseignants bretonnants,

même si, là encore, de nombreuses écoles ont du mal à recruter des bretonnants et si le système rend difficile de pérenniser les emplois et donc de garder du personnel compétent ;

- la gestion cohérente d'un réseau, notamment en ce qui concerne les remplacements, malgré les difficultés que cela représente tant pour la structure que pour les écoles ;

- le taux d'encadrement, même si, là encore, certains sites bilingues ne sont pas moins bien lotis que Diwan

- l'implication des parents : non pas que le nombre de familles bretonnantes soit plus important que dans les filières à parité horaire (aucune donnée ne permet de le juger), mais parce que mettre son enfant à Diwan est un acte volontaire qui engage souvent plus, et parce que Diwan a d'évidentes capacités à faire adhérer à son projet des personnes qui n'y pensaient pas auparavant, comme le montre une étude sur le personnel non-enseignant.

Il convient toutefois de relativiser. Ces chiffres globaux ne signifient pas que tout est bien et que tous les enfants ont un niveau de breton satisfaisant. Ce sont des données relatives par rapport à un niveau demandé. Diwan forme des bretonnants, mais cela signifie-t-il que 82 % des élèves seront des bretonnants actifs ? Sûrement pas. Il faut aussi réfléchir sur les 18 % qui ont montré des compétences moins solides. Il est permis de penser que le niveau de breton reste encore bien inférieur au niveau de français, dans une société où le breton est de plus en plus absent et dans un contexte où la majorité des élèves n'utilise que le français en famille.

Mais il est certain que ces résultats doivent conforter la filière pédagogique par immersion. L'apprentissage par immersion est celui qui aujourd'hui garantit le mieux un avenir à une langue bretonne vivante.

## La validité du projet Diwan

Ces résultats montrent que le choix de l'immersion est un bon choix pédagogique. La capacité que donne Diwan de s'exprimer en breton, en particulier à l'oral, est un point qui devrait permettre un réel développement et la création de nouvelles écoles. C'est aussi un attrait pour les futurs enseignants.

De tels résultats doivent aussi être transmis aux responsables politiques. Les filières publiques et privées catholiques répondent à une partie de la demande parentale et elles doivent se développer, mais elles ne peuvent se substituer à Diwan. Dans son plan de politique linguistique, le Conseil régional insiste sur le rôle social et la pratique vivante et orale du breton. Pour répondre à cette volonté marquée de la Région, il est évident que la meilleure solution est la pédagogie de l'immersion telle que la pratique Diwan. Par cohérence la Région doit par conséquent créer les conditions du développement des écoles Diwan, c'est à dire faciliter la demande sociale pour l'immersion et lui donner les moyens d'y répondre.

P. Herve, Co-président de Diwan



plan sur le bilinguisme : " tout mettre en oeuvre pour favoriser l'accès au bilinguisme français-breton des jeunes par l'enseignement ". Alors pourquoi faire une manifestation ?

Les paroles sont une chose mais les actes ne suivent pas toujours. La convention additionnelle aurait dû favoriser la création de sites bilingues. Dans les quatre premières années de la convention (2002-2006), 17 sites bilingues nouveaux ont ouvert, alors que 23 avaient été créés entre 1998 et 2001. Pourtant des demandes existent : à Bulat-Pestivien (22) 20 enfants sont inscrits pour une classe bilingue à la rentrée mais l'Inspecteur d'Académie refuse cette ouverture. Des directeurs d'écoles ou des enseignants refusent de distribuer des invitations à des réunions sur le bilinguisme. Dans le secondaire, une dizaine de filières bilingues n'ont aucun suivi au collège malgré de nombreuses demandes, manifestations, occupations de collèges... En fin de CM 2, les pertes se multiplient et s'aggraveront avec le temps si rien n'est fait mettant en péril la survie et le développement de l'enseignement bilingue public et de la langue bretonne. Le rectorat de l'académie de Rennes reste indifférent face à ce risque en s'abritant derrière le manque de moyens. La progression du bilinguisme breton-français est considérablement freinée par la mauvaise volonté de l'Education Nationale

Nos demandes qui pourraient permettre d'ouvrir des classes bilingues en douceur, en ouvrant une classe bilingue sans fermeture de poste monolingue pendant un an, se sont toujours heurtées à des fins de non recevoir. Les postes pour la création de classes bilingues sont constamment mis en concurrence avec les postes monolingues. Voilà deux réalisations concrètes que peut envisager une région qui a des pouvoirs en matière d'enseignement et que l'Education nationale a toujours refusé.

Nous avons tous été confrontés à ces difficultés, nous avons demandé à l'Etat de reconnaître notre langue et de nous donner les moyens de son développement, en vain. La région peut légalement aujourd'hui demander des compétences et des moyens dans ce domaine (enseignement médias, culture). Elle doit les demander sinon le plan de politique linguistique voté en décembre 2004 à l'unanimité au Conseil Régional risque de rester un vœu pieux de plus.

Venez nous rejoindre.

Div Yezh